



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



## IV - Commercialisation - Relation client

### IV. 2 - Dispositions spécifiques à certains produits

Applicable au 5 janvier 2018

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position - Recommandation DOC-2013-13


### Guide pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de créance structurés

Version consultée

 [Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

➤ [Article L. 533-12 du code monétaire et financier](#) 

➤ [Article 212-28 et articles 314-10 à 314-17 du règlement général de l'AMF](#) 



## Liens

- Guide pour la rédaction des documents commerciaux et la commercialisation des OPC
- Guide relatif à la commercialisation des emprunts obligataires auprès des clients non professionnels
- La commercialisation des instruments financiers complexes

## Archives

- Du 12 janvier 2017 au 04 janvier 2018 | Position - Recommandation DOC-2013-13

### Guide pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de créance structurés

 [Télécharger la doctrine](#)

### Textes de référence

- Article L. 533-12 du code monétaire et financier [↗](#)
- Article 212-28 et articles 314-10 à 314-17 du règlement général de l'AMF [↗](#)



## Liens

- Guide pour la rédaction des documents commerciaux et la commercialisation des OPC

Guide relatif à la commercialisation des emprunts obligataires auprès  
↳ des clients non professionnels

↳ La commercialisation des instruments financiers complexes

Guide de bonnes pratiques pour la rédaction des documents  
commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de  
↳ créances complexes ↓

∨ Du 26 mai 2016 au 11 janvier 2017 | Position - Recommandation  
DOC-2013-13

### Guide pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de créance structurés

↓ Télécharger la doctrine

#### Textes de référence

↳ Article L. 533-12 du code monétaire et financier ↗

↳ Articles 314-10 à 314-17 du règlement général de l'AMF ↗

↳ Article 212-28 du règlement général de l'AMF ↗

#### ∨ Liens

Guide pour la rédaction des documents commerciaux et la  
↳ commercialisation des OPC

Guide relatif à la commercialisation des emprunts obligataires auprès  
↳ des clients non professionnels

↳ La commercialisation des instruments financiers complexes

Guide de bonnes pratiques pour la rédaction des documents  
commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de  
↳ créances complexes ↓

- ∨ Du 20 septembre 2013 au 25 mai 2016 | Position -  
Recommandation DOC-2013-13

### Guide pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de créance structurés

↓ Télécharger la doctrine

#### Textes de référence

- ∨ Article L. 533-12 du code monétaire et financier [↗](#)
- ∨ Articles 314-10 à 314-17 du règlement général de l'AMF [↗](#)
- ∨ Article 212-28 du règlement général de l'AMF [↗](#)
- ∨ Article 212-29 du règlement général de l'AMF [↗](#)

#### ∨ Liens

- ∨ Guide pour la rédaction des documents commerciaux et la commercialisation des OPC
- ∨ Guide relatif à la commercialisation des emprunts obligataires auprès des clients non professionnels
- ∨ La commercialisation des instruments financiers complexes
- ∨ Guide de bonnes pratiques pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de créances complexes [↓](#)

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02